

Le pèlerinage aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le pèlerinage est une institution non exclusivement chrétienne qui suppose à son origine la reconnaissance d'un objet (lieu, corps, objet proprement dit) par un groupe. Dans l'imaginaire de ce groupe, cet objet se charge de vertu sacrale (thérapeutiques, miraculeuses...) qu'il faut solliciter. Le pèlerinage est un moyen d'obtenir le miracle qui n'est pas vraiment vu comme tel puisque la distinction entre naturel et surnaturel n'existe pas. Un voyage dont la durée varie de quelques heures à plusieurs mois constitue le pèlerinage. Le but de ce voyage est l'objet et un rituel parfois compliqué parfait la demande d'une grâce. Le christianisme a fourni à la dévotion des candidats pèlerins quantité de reliques (corps de saint, objet lui ayant appartenu) plus ou moins authentiques. Nous nous intéresserons dans une première partie au pèlerin chrétien lui-même, à ses motivations, aux conditions de voyage qui n'ont guère changées au XVII^e depuis des siècles. Si certains caractères ont donc tendance à rattacher le pèlerinage à des pratiques de dévotion presque éternelles, c'est aussi une démarche qui s'ancre profondément dans les Temps Modernes et c'est cette évolution qu'il nous appartient d'observer ici. Nous disposons pour ce faire de sources nombreuses; des annales (Sion, Lorraine), des récits de pèlerins (saint Ignace), des livres de raison (Chavatte, artisan lillois, curés), des livres de compte d'église, d'hospices. Elles permettront de tracer l'évolution de la pratique des pèlerinages face aux faits majeurs, au XVII^e face aux réformes d'une part, au XVIII^e face aux Lumières enfin.

*

1. La pratique du pèlerinage

1.1. Pourquoi se fait-on pèlerin ?

Deux raisons apparaissent. La "quête du pardon", d'une part, le recours ou le remerciement d'autre part.

Le pèlerinage-pardon s'est développé à Rome à l'instigation du pape **Boniface VIII** en 1300 avec la pratique du Jubilé. L'année du Jubilé dont la fréquence a varié au cours des siècles (elle est normalement séculaire), le pape remet l'intégralité des péchés (c'est l'indulgence plénière) des pèlerins, appelés *romei*, qui font leurs dévotions dans les "7 églises". On peut saisir l'ampleur de ce pèlerinage grâce aux livres de compte de la *Trinità Dei pelegri*, fondée en 1549 par **Ph. Néri**. Alors que Rome compte environ 100.000 habitants, il y a 400.000 pèlerins en 1575 et 500.000 en 1600. L'œuvre de bâtisseur des papes de la Contre-réforme est étroitement liée à cet afflux. **Grégoire XIII** fait aménager la *Via Merula*, **Sixte Quint** fait percer un réseau d'avenues divergeant de Ste-Marie-Majeure, les (re)constructions d'églises se multiplient. Ce type d'indulgence est concédé par les papes à d'autres sanctuaires qui bénéficient ainsi d'une hausse de fréquentation. St-Jacques-de-Compostelle, Rocamadour, le Puy l'exercent lors de certaines fêtes. Les pèlerins pouvaient aussi obtenir l'allègement de leur peine entre autre à St-Martin-de-Tours (purgatoire-100 jours). Cette forme de pèlerinage, motivée par la volonté de passer le moins de temps possible au purgatoire, était très liée au sacrement de la confession qui devait toujours l'accompagner. **Martin V** avait même tenu en 1450 à la présence à Rome d'un confesseur parlant breton.

La seconde forme de pèlerinage est celle où le pèlerin demande une aide surnaturelle pour lui ou un proche, ou remercie de l'avoir obtenu. Avec le recours thérapeutique, en effet, il s'agit de libérer du mal physique la vie quotidienne. Sur 177 miracles attribués aux reliques du Père Honoré (Chaumont), 173 sont des guérisons. Chaque sanctuaire, chaque saint est plus ou moins spécialisé. Contre les éléments, N-D de Liesse protège particulièrement de l'eau, les reliques du père Honoré du feu. St Roch et St Sébastien protègent de la peste, St Marcoul des écrouelles. La Vierge est considérée efficace contre la malveillance des hommes. Menacé par des brigands, le Sieur Pothai invoque la "Belle Dame" et la balle qui lui était destinée est déviée.

Pourtant, ce n'est pas la place dans la "hiérarchie céleste" du personnage dont est issue la relique qui compte. L'église d'Argenteuil est censée posséder la Sainte Robe du Christ, pourtant elle n'est l'objet que d'un pèlerinage local. En fait, c'est la réputation miraculeuse qui fait d'un sanctuaire un lieu de

pèlerinage : l'homme moderne, qui vit avec le surnaturel, cherche à le provoquer en sa faveur. Nous pouvons retrouver l'attente de ces pèlerins grâce aux annales des lieux de culte, aux livres de raison des curés. Ainsi à Marienthal (p.d'Haguenau), où l'on vénère une statue de Vierge à l'enfant, les jésuites dénombrent 118 miracles entre 1651-1680, dans la Chapelle Ste-Anne (p.d'Avray), plus de 1200 miracles sont recensés entre 1625-1680.

Le témoignage recueilli par l'**Abbé Lebeuf** au début du XVIIIème siècle sur le pèlerinage de St-Maur-des-fossés nous éclaire sur la définition d'un miracle à l'époque. La messe de minuit du 23 juin dans ce sanctuaire était fortement recommandée aux estropiés et aux épileptiques. Le malade criait 3 fois de toutes ses forces "St Maur, grand ami de Dieu, envoyez-moi santé et guérison s'il vous plaît.". Dès ce moment, on le considérait guéri, mais de plus en plus, les miraculés devront être examinés par l'autorité ecclésiastique et les reconnaissances spontanées des miracles sont condamnées. Ces miraculés font partie de la société pérégrine qu'il nous appartient à présent d'étudier.

1.2. Les pèlerins

Ils forment une catégorie à part, ce qui se traduit parfois par le port d'un insigne particulier. Dans le cas des pèlerins de ND de Liesse, on les reconnaît à leur chapeau, "la bérette" à laquelle ils attachent une "enseigne" de plomb. Dans cette société pérégrine qui regroupe tous les âges, les deux sexes et toutes les conditions, des clivages apparaissent. En effet, si la plupart des pèlerins marchent le long des routes, s'aidant de leur bâton, d'autres voyagent en carrosse. Quant à l'hébergement, la différence est particulièrement visible à ND de Liesse où dès 1547 le Cardinal de Lorraine fait construire un bâtiment pour recevoir les Grands du royaume. Le voyage est dangereux, on préfère partir en caravane. Il est également coûteux ce qui explique que les pèlerinages locaux comme celui du P. Honoré en Picardie sont davantage la fait des pauvres. A l'inverse, ND de Liesse, pèlerinage royal d'envergure nationale, s'adresse surtout aux classes privilégiées. Les nobles y représentent 8% des miraculés, (pour 1,5% de la population totale), les robins, bourgeois et négociants 63% et les couches populaires (artisans et boutiquiers inclus) 29%. Outre le poids du voyage, cette sur-représentation des classes privilégiées est due à la prédominance des urbains parmi les miraculés : 60% dont 26,5% venant de Paris grâce au réseau de communication (voie routière et surtout voie navigable) et au semis urbain dense. Si les conditions matérielles dans lesquelles s'effectue le pèlerinage traduisent les différences sociales de manière importante, il est un instant où toute cette hiérarchie semble abolie, dans le sanctuaire. Devant la maladie, le miracle, les pèlerins sont égaux et la fusion entre eux est complète. C'est ainsi qu'à Liesse, les grands seigneurs et les grandes dames côtoyaient vagabonds, prostituées et mendiants sur le parvis de la Basilique. Chacun implorait une aide qui trouvait sa manifestation dans le rituel.

1.3. Rituels, offrandes et souvenirs.

Il existe différentes sortes de rituels dont le plus important est celui du contact avec la relique. Ce toucher peut se faire de plusieurs façons; par l'application de la relique (un mouchoir ayant appartenu au saint, par exemple), par le port de la relique (c'est ainsi qu'on met au col de Demoiselle Marthe un petit billet signé de la main du P. Honoré), voire par absorption (Françoise Durant avale un poil de barbe du P. Honoré dans une prune cuite pour guérir sa fièvre jaune). Outre le toucher, le rituel peut être la contemplation d'une image et dans ce cas c'est le merveilleux qui circule et non les hommes. Mais le rite ne consiste pas seulement en un contact visuel ou tactile avec la relique, il implique aussi le vœu. Ce vœu a une importance primordiale car il n'est pas une démarche proprement humaine. En effet, l'homme qui le prononce est inspiré par Dieu et se place sous sa protection. L'inspiration est déjà un signe d'élection, elle permet le passage de l'ordre naturel à celui du sacré. A partir de ce moment, le miracle devient possible, il en apparaît même comme la suite logique. Une fois le vœu accompli, le miraculé n'est pas purement et simplement rétabli dans son état de santé antérieur. Il reste un temps sous la protection du saint, ou de la vierge, invoqué. Il lui reste lié, d'où le caractère contraignant du vœu. En négliger l'accomplissement n'est pas seulement commettre une ingratitude, c'est aussi manquer à la foi promise. Le miraculé s'expose dans ce cas à un châtement généralement sous la forme d'un retour du mal. C'est ainsi qu'en 1672, un habitant d'Uhrwiller (diocèse de Strasbourg) vient trouver les Jésuites. Plus d'un an auparavant, il avait promis à la Vierge de Marienthal une messe et des cierges si sa fillette se remettait d'une grave maladie. Il a été exaucé mais oublié sa dette : sa fille retombe malade puis décède. Le caractère sacré du vœu fait donc du miraculé un élu qui témoigne de la puissance divine. Il a qualité d'émissaire de la divinité et l'exécution du vœu en tant que fidèle application des termes du contrat peut être vue comme un rite de

réintégration dans la société des hommes. Souvent c'est par un simple *Te Deum*, ou par une communion annuelle à jour fixe (le jour de la fête du saint) que les miraculés de ce dernier s'acquittaient de leur dette de reconnaissance. Le pèlerinage s'accompagnait d'offrandes qu'on peut classer en deux catégories. D'une part les dons qui peuvent être des cierges, des piécettes, des céréales, des animaux, des vêtements. D'autres part les "ex-voto" c'est-à-dire des tableaux, des plaques, portant une formule de reconnaissance que l'on place dans l'église pour que le vœu soit accompli ou bien en remerciement d'une grâce obtenue.

Du pèlerinage on ramène un souvenir, une coquille pour Saint-Jacques-de-Compostelle, une palme pour Jéricho. Au retour, on se rasait la barbe, on quittait la robe de bure et on rejoignait parfois une confrérie comme celle de Saint-Jacques. Ces confréries assuraient l'entraide et beaucoup d'entre elles entretenaient la bonne marche d'un hospice. Certaines accueillaient des membres qui n'avaient pas encore effectué le pèlerinage afin d'augmenter le nombre de leurs cotisants. Enfin il arrivait que le pèlerin reçoive un surnom. "Le Roi" pour Jérusalem, "Romé", "Rômer", "Rohmer" ou "Roumieux" pour Rome, "Jacquet" et d'autres comme "Pèlerin" ou "Bilger".

2. Les pèlerinages face aux réformes.

2.1. Les condamnations.

Depuis longtemps chez les érudits catholiques, on se méfiait des pèlerinages. **Gerson** (1363-1429), dans le *Testament du pèlerin* estimait que le fidèle toute sa vie durant est un pèlerin progressant à la suite du Christ. Au XVIème siècle, les hommes de la *devotio moderna* et les humanistes valorisent les pratiques sédentaires des vertus chrétiennes et critiquent l'errance pèlerine. En 1524, **Erasmus** dans ses *Colloques* faisait exprimer par une Vierge de pèlerinage sa lassitude d'être "aux ordres des marins, des guerriers, des négociants, des joueurs, des filles à marier, des femmes en couche, des hauts dignitaires, des rois, des laboureurs". **Rabelais** met en scène dans Gargantua le thème du pèlerin cocufié par les religieux du voisinage. Mais les plus vives critiques sont celles des protestants. Dans son *Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande* (1520), **Luther** demande la suppression pure et simple de tous les pèlerinages. Avec **Zwingli** puis plus encore **Calvin**, il reprochait au pèlerinage d'être un prétexte à l'indécence et aux pèlerins de n'être pas motivés par la piété. Effectivement, on rencontrait sur les routes des "vicaires", pèlerins mercenaires qui remplaçaient un chrétien, des criminels plus ou moins repentis que leurs juges avaient envoyé à Compostelle ou à Rome, et même des touristes avant la lettre. Les pèlerinages populaires et locaux sont l'occasion de faire la fête, le soir on danse, on boit, on joue aux dés, on jure, on se bat parfois. Les pèlerins des deux sexes, de tous âges dorment pêle-mêle, au revers d'un fossé, voire dans l'église même. La rigueur protestante en matière sexuelle en est choquée. Le pèlerinage apparaît en fait plus comme un exutoire que comme un acte de dévotion. Les protestants les dénoncent aussi comme une "résurrection scandaleuse des cultes phalliques païens" avec St Greluchon (Déols, Berry), St Faustin (diocèse de Périgueux). Ces "pulsions d'adorer ou de recourir qui travaillent l'âme collective" (A.Dupront) se retrouvent aussi dans une mare, sacrée parce qu'un boeuf s'y est agenouillé, une statue découverte dans un sillon, au creux d'un rocher... Cette violence anti-idolâtrique des théologiens et prédicateurs de la Réforme suscite un mouvement iconoclaste. Il s'agit d'une oeuvre pédagogique pour les pasteurs et d'une inversion de la religion populaire pour les fidèles de la nouvelle religion qui s'acharnent contre les statues et les reliques pour en démontrer l'inefficacité (les huguenots occupent Tours en 1562 et s'acharnent sur le corps de St Martin). Toutefois, on observe chez certains protestants la persistance du pèlerinage. A Marienthal au XVIIème, on compte parmi les miraculés 12 "hérétiques" dont un pasteur. Selon A.Dupront, "au coeur obscur des masses, les antiques liens de sacralité on du mal à mourir".

2.2. Le concile de Trente (1545-1563).

Au cours de la séance du 3 décembre 1563, les pères conciliaires, tout en rappelant que le "Christ est notre seul rédempteur et sauveur", précisent qu'il est "bon et utile" d'invoquer les saints et de vénérer les reliques. Le respect religieux que l'on doit aux images se justifie parce que "l'honneur qu'on leur rend est reporté aux originaux qu'elles représentent". Par ailleurs, il ne faut pas supposer à ces images quelque divinité ou quelque vertu justifiant ce culte, comme faisaient les païens qui plaçaient leur espérance dans leurs idoles". En outre, pour lutter contre les canonisations douteuses et spontanées, le concile affirme que c'est à l'autorité ecclésiastique seule qu'il appartient de décider de ce qui est saint. Avant même ces décrets, **saint Ignace de Loyola** dans ses *Exercices spirituels*

(1548) appelle à "louer les reliques des saints en vénérant celles-là et en priant ceux-ci. Louer aussi les stations, les pèlerinages, les indulgences, les jubilés". Les effets du concile de Trente se font sentir en France à partir du XVIIème (dès l'enregistrement par les parlements sous Henri IV). Le clergé de la Réforme catholique manifeste alors à l'égard des pèlerinages une préoccupation constante : extirper ce qu'il jugeait superstitieux et mettre l'accent sur l'exigence de purification intérieure que devait traduire cette démarche. Louis Châtellier montre comment en Alsace à partir de la seconde moitié du XVIIème on assiste à un glissement du pèlerinage sous l'influence des jésuites. Le rite s'intériorise, certaines grâces sont obtenues pendant la confession, la communion, la messe. Ainsi se trouve démontrée aux yeux du peuple la puissance des sacrements et la nécessité de s'en approcher le plus souvent. On passe du pèlerinage-recours au pèlerinage-dévotion. On observe une transformation de la piété populaire, mais à côté de ceux qui viennent en remerciement se confesser et prier, on trouve toujours ceux qui se contentent de poser un ex-voto ou de faire une offrande. De plus, pour éviter la dissipation, les évêques tentent de plus en plus de réduire le rayon d'action des pèlerinages en interdisant ceux qui ne peuvent se faire dans la journée. Les religieux desservants eux-mêmes, aidés des confréries tendent à ordonner les déplacements. Malgré tout, l'attitude du clergé est ambiguë car tout en se méfiant de certains aspects de la religion populaire, la réforme catholique a voulu entraîner les masses.

2.3. La vitalité des pèlerinages.

C'est en effet la vitalité des pèlerinages qui ressort particulièrement du XVIIème. Pour les grands sanctuaires, on retrouve dans les rituels du XVIIème les bénédictions de pèlerins partant à Compostelle ou à Rome. Face aux négations protestantes, la Réforme catholique exalte de plus le culte de la Vierge, triomphatrice des ennemis de l'Eglise. De grands succès militaires sur l'Islam et sur l'Hérésie, comme en novembre 1620 la victoire de la sainte ligue sur les troupes du roi de Bohême Frédéric V, sont considérés comme des triomphes mariaux. Ainsi on assiste au XVIème et au XVIIème à un essor inégalé des sanctuaires et des pèlerinages en honneur de la mère du Christ. De nouveaux sanctuaires apparaissent : N-D de Grâce, près de Rochefort, créée en 1634, N-D de Lumières, créée en 1661, les autres connaissent une hausse de fréquentation, c'est le cas pour N-D de Liesse, la Vierge noire du Puy... La Chapelle Ste-Anne est fondée en l'honneur de la mère de Marie. Le culte du Sacré-Coeur (cœur de Jésus proposé à l'adoration des catholiques en sa qualité de symbole de l'amour divin) apparaît au XVIIème. Il est lié aux apparitions de 1673-1689 dans la Chapelle de Paray-le-monial à **Marguerite-Marie Alacoque**. Ce culte est officialisé en 1765 par l'Eglise, mais il ne déplace pas de foule très nombreuse avant les années 1870. Finalement, après la crise grave représentée par la Réforme protestante, le XVIIème est marqué par une révision des bases spirituelles et par une reprise très forte de la fréquentation des pèlerinages. Signe incontestable de cette vitalité, la diffusion missionnaire du catholicisme entraîne l'apparition et l'essor de pèlerinages dans le nouveau Monde : le culte de Ste Anne se développe au Canada français (Ste-Anne-de-Beaupré). Mais déjà une nouvelle forme de dévotion est apparue, c'est le pèlerinage en esprit. Cette méthode, loin de rejeter les signes sensibles, les utilisaient afin de créer dans le cœur du dévot les dispositions nécessaires à son édification. On reproduit un pèlerinage en miniature, dans sa cellule, d'église en église, de station en station, en imitant de préférence le voyage en Terre Sainte ou la Passion.

Cette vitalité est remise en cause au XVIIIème siècle.

3. Le pèlerinage victime des Lumières.

3.1. Les érudits et la piété populaire.

De nouvelles voix s'élèvent au XVIIIème pour condamner les pèlerinages. A la différence du XVIIème, c'est de la notion même dont on arrive à se méfier. Depuis 1671, déjà, le pèlerinage est soumis à autorisation épiscopale. Le fossé entre prêtres et fidèles, entre séculiers et réguliers se creuse davantage qu'au siècle dernier. Les prêtres sont mieux formés et ils se détachent de la religion populaire, les réguliers sont critiqués parce qu'ils semblent favoriser la pratique du pèlerinage, et les Jésuites n'y échappent pas. Après l'invasion dévote au milieu du XVIIème, des cercles de plus en plus étendus sont initiés à une vie chrétienne fondée plus sur la prière personnelle et la méditation intime que sur un culte ostentatoire et collectif. **Kant** (1724-1804) écrit que "pour être agréable à Dieu, il suffit d'accomplir ses simples devoirs naturels" pendant que les disciples de **Mabilion** (bénédictin, 1632-1707) et de **Bolland** (jésuite, 1596-1665) détruisent bon nombre de légendes hagiographiques.

Bossuet (1627-1704) se montre très réservé à l'égard des phénomènes extraordinaires que l'on attribue trop facilement à l'intervention directe de Dieu ou des Saints. **Voltaire** (1694-1778) à Ferney et **Nicolaï** à Berlin font des gorges chaudes des voyages aériens de la maison de Lorette, où se sont rendu plus d'un siècle plus tôt **Montaigne** (1581) et **Descartes** (entre 1623-1625). Ils tournent en dérision les miracles accomplis par le cordon de St François. A propos des pèlerinages, ils parlent "d'ignobles manifestations de superstition, de stupidité et de dévergondage". *L'Encyclopédie* n'y voit qu'un voyage de dévotion mal entendue : "on est revenu de cet empressement d'aller visiter les lieux lointains pour y obtenir du Ciel des secours qu'on peut mieux trouver chez soi par de bonnes oeuvres et une dévotion éclairée. En un mot, les courses de cette espèce ne sont plus faites que pour des coureurs de profession, des gueux qui par superstition, par oisiveté ou par libertinage vont se rendre à N-D de Lorette ou à Compostelle en demandant l'aumône sur la route" (**Chevalier de Jaucourt**).

3.2. Déclin et survie

Avec ces nouvelles attaques, on assiste à un déclin du pèlerinage au long cours. Rome attire moins de monde. C'est ainsi que la confrérie de la Sainte Trinité qui se charge de l'hébergement des pèlerins avait accueilli :

- 280.000 personnes pour le Jubilé de 1675
- 299.000 personnes en 1700
- 194.000 en 1750

De même, la confrérie de Saint Jacques de Châlons-sur-Saône enregistre une baisse de ses adhérents :

- en 1717, 45 pèlerins + 27 qui n'ont pas encore effectué le pèlerinage
- en 1732, elle compte 18 retours de pèlerinage
- en 1772, 5 retours seulement
- en 1788, 1 seul retour

On observe un phénomène identique pour les grands pèlerinages français. Le Mont-Saint-Michel, Sainte-Baume Rocamadour sont entrés dans une phase de désaffection. Quant à ND-des-Lumières qui était depuis 1663 un foyer de piété mariale important, elle n'est plus à la fin du XVIII^e qu'une chapelle fréquentée par les villages alentours et surtout pour les grandes fêtes d'août et de septembre. Alors qu'en 1699 6 moines s'occupaient du sanctuaire qui recevait 2.000 livres de recettes annuelles, en 1788 il ne reste qu'un seul carme pour s'en occuper et le total des dons s'élève à 1.200 livres.

Mais le déclin n'est pas général. Le XVIII^e voit une étonnante vitalité des pèlerinages en Alsace qui est politiquement française mais culturellement rattachée à l'aire de civilisation germanique. A Marienthal, on observe un grand essor du pèlerinage marial sous l'impulsion des Jésuites.

- En 1721, 6.900 communiants
- En 1732, 13.900
- En 1758, 20.600
- En 1761, 24.400

On observe également, cette fois-ci sur tout le territoire, une belle vitalité des pèlerinages locaux, aussi bien pardons bretons que romérages provençaux. Il s'agit dans ces cas de participer à la vie de la communauté et ici le pèlerinage s'inscrit davantage dans la tradition des que dans la piété. Les dérapages de la croyance populaire existent toujours. Par exemple, on canonise sous le nom de Saint Lénard un voleur de grand chemin converti et mortellement blessé au XVIII^e siècle par un charretier à qui il voulait porter secours. Sur sa tombe en pleine lande se développe un culte que le clergé local tente vainement d'empêcher. Malgré cette vivacité, les pèlerinages sont de moins en moins populaires et la suppression en 1773 de la Compagnie de Jésus leur porte un coup dur car elle prive de nombreux sanctuaires de leurs desservants. Toutefois, c'est l'épisode révolutionnaire qui menace le plus les pèlerinages.

3.3. Le pèlerinage et la Révolution

Les révolutionnaires de la première génération ne se préoccupaient pas particulièrement de des pèlerinages mais on peut penser que leurs opinions sur ce sujet étaient peu favorables. Les pèlerinages ne sont pas directement attaqués mais dès 1789 ils sont très affectés par la mise à disposition de la nation des biens du clergé, puis en 1790 par la dissolution de toutes les confréries et la sécularisation des ordres religieux et des congrégations. La vente des chapelles et des bâtiments comme biens nationaux, la confiscation des trésors et la désorganisation des institutions qui en

assuraient le fonctionnement portèrent un coup mortel à de nombreux sites traditionnels de pèlerinage. En 1793, la Révolution adopte une attitude très antireligieuse et une fureur iconoclaste s'abat sur les sanctuaires. C'est ainsi que l'on brûle la Vierge Noire du Puy. La pratique du pèlerinage durant cette période ne s'interrompt pas pour autant et elle devient un acte anti-révolutionnaire comme les processions dans les Mauges (Vendée). Entre 1789 et 1799, on voit même de nouveaux pèlerinages apparaître où l'on honore les victimes de la Convention et du Directoire. En cette fin du XVIII^e siècle, le pèlerinage est à la fois acte religieux et politique.

*

En conclusion, on note une réelle distinction entre les deux derniers siècles des Temps Modernes. Si la pratique du pèlerinage s'essouffait à la fin du Moyen-Âge, elle connaît un renouveau au XVII^e siècle. Les assauts théologiques protestants n'ont pas diminué la fréquentation des sanctuaires dans le royaume de France. Par contre, quand ces critiques se sont associées à celle des courants humanistes, tridentin puis philosophique, elles ont transformé le pèlerinage en le purifiant des pratiques jugées superstitieuses.

C'est bien au XVIII^e siècle que l'on assiste à une crise du pèlerinage qui voit son apogée dans l'épisode révolutionnaire. Il faut attendre **Chateaubriand** dans *Le génie du Christianisme* (1802) pour réhabiliter les pèlerinages en affirmant que "le peuple est bien plus sage que les philosophes".